

Initiée par Valsoleil à Soyans dans la Drôme (26)

La ferme pilote atteint tous ses objectifs !

La ferme pilote en écoconstruction, initiée par Valsoleil, a vu le jour à Soyans (26). Deux bâtiments de 480 m² en production bio construits avec des matériaux durables et réalisant des économies d'énergie. Un site aménagé pour favoriser la diffusion et le transfert d'informations économiques et techniques et la formation de futurs éleveurs  S. Merchat

de l'éleveuse. Au niveau économique ce genre de bâtiment a un coût supérieur de 40 %, ce n'est pas anodin... sans aides c'est un projet irréalisable ! », explique Yannick Charroin.

Un projet de longue haleine

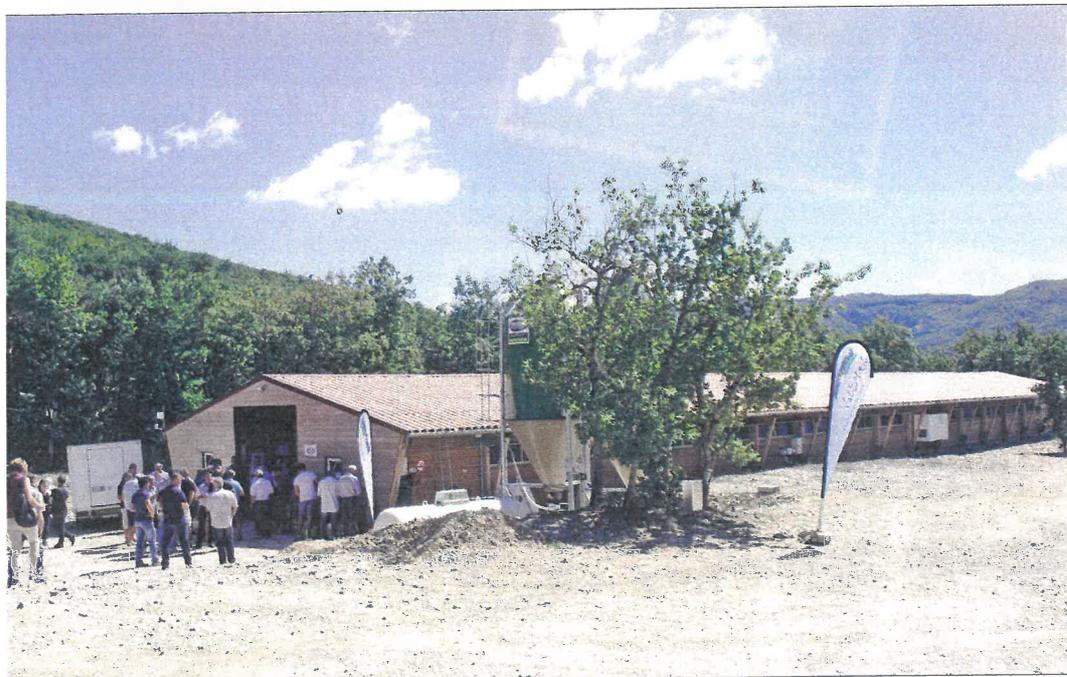
L'éleveuse a acheté les terrains à Soyans avec la Safer en 2010, mais l'établissement d'un PLU sur la commune vient retarder le projet de deux ans. Les bâtiments verront le jour, en 2014 pour le premier et en 2015 pour le second. « Je suis ravie car le site est magnifique. C'est un projet lourd à porter, émotionnellement et financièrement mais la coopérative m'a apporté son soutien jusqu'au bout », précise-t-elle.

Les bâtiments d'élevage doivent prendre en compte les préoccupations environnementales : raréfaction des ressources énergétiques, renchérissement du coût énergétique, réduction des émissions de gaz à effet de serre. Le concept d'écoconstruction a été élaboré avec la société Sud Est Charpente (Cléon-d'Andran). Les coques des bâtiments sont composés :

- d'une charpente en pin noir du Diois (issu de la filière bois locale),
- de panneaux de bardage en bois avec une isolation en laine de bois de 60 mm d'épaisseur (ce qui correspond à une mousse polyuréthane de 50 mm dans les bâtiments « label »),
- d'un espace vide entre le bardage bois et le panneau contreplaqué face laquée qui résiste à l'eau, aux produits dégraissants et désinfectants (matériau utilisé sur les pondoirs des bâtiments plein air).

« Le bois nécessite un minimum d'entretien. Nous n'avons pas encore le recul nécessaire pour connaître la tenue de ce type de bâtiment dans le temps. Mais le bardage est démontable donc peut se changer facilement et les panneaux peuvent être changés un par un », indique Yannick Charroin.

Afin de répondre au programme d'économie d'énergie, les salles d'élevage sont équipées d'un échangeur récupérateur de chaleur (ERC) permettant de réaliser une économie de 25 à 30 %



▲ La ferme pilote en éco-construction initiée par Valsoleil comprend deux bâtiments de 480 m² en production bio construits avec des matériaux durables et réalisant des économies d'énergie.

C'est dans la Drôme (26), premier département français de productions biologiques (en nombre d'exploitations et en surfaces, toutes productions végétales et animales comprises) que Valsoleil a créé une ferme pilote en poulets bio en écoconstruction. Située sur la commune de Soyans, incluse dans le dispositif Biovallée, la ferme comprend deux bâtiments de 480 m² dédiés à l'élevage de poulets sous cahier des charges agriculture biologique et leurs parcours associés. L'exploitation est implantée à proximité de l'abattoir (20 km) avec un approvisionnement local en céréales (la coopérative drômoise). « Mon projet d'installation en agriculture biologique était en gestation depuis 2006.

Tout d'abord attirée par l'élevage caprin, j'ai dû me tourner vers l'élevage de poulets face aux difficultés rencontrées pour accéder au foncier (installation hors cadre familial). Avec le soutien de mon compagnon Sylvain, technicien de la coopérative Valsoleil, j'ai soumis mon projet d'avoir des bâtiments en structure bois, projet qui, au départ, n'a pas trouvé d'adhésion auprès de Yannick Charroin, responsable développement volailles de chair Valsoleil », a expliqué Nicole Branco, lors de l'inauguration qui a eu lieu le 6 septembre dernier en présence de tous les partenaires du projet.

« Le bois en aviculture est normalement à proscrire. Nous avons trouvé des solutions avec la société Sud Est Charpente pour répondre à la demande

► sur la consommation de gaz. « Chaque bâtiment est équipé d'un ERC différent, de marque Elva pour le premier et Systel pour le second afin de réaliser une étude comparative », précise-t-il.

Pour économiser l'eau, un système de récupération des eaux de pluie d'une capacité de stockage de 60 m³ a été installé pour les deux bâtiments. Il permet d'utiliser l'eau pour l'abreuvement des poulets et le lavage des bâtiments. « Un système de pompe ramène l'eau aux bâtiments avec un traitement UV pour le microbisme, un système avec du sel et de la résine pour régénérer l'eau et un bac tampon pour avoir une pression constante », précise-t-il.

Le chauffage par radiants (Systel) et le pesage (Tuffigo-Rapidex) sont identiques pour les deux bâtiments. « Les matériels pour l'alimentation et l'abreuvement sont différents car nous nous laissons le choix de tester tous les matériels. Actuellement pour le premier, nous expérimentons les assiettes Butterfly (Elva) et les pipettes (Roxell) et dans le second, les assiettes (Roxell) et les pipettes avec un système de rinçage automatique (Lubing) ».

Enfin, ils sont tous les deux équipés de boîtiers Avitouch et de silos avec des systèmes de pesons (rares en élevage bio mais ils permettent de contrôler la quantité d'aliment consommé). « Des programmes alimentaires sont déjà établis sur le premier bâtiment. Nous notons déjà une différence de l'IC entre les deux bâtiments et un meilleur IC comparativement aux autres éleveurs bio du groupement. L'éleveuse étant rémunérée suivant l'indice de consommation, l'intérêt est donc de l'améliorer... », indique-t-il.

Des références pour le Sud-Est

L'élevage de volailles de chair bio ne dispose pas ou de peu de références disponibles. « Seules des références nationales de l'Itavi et des chambres d'agriculture du Grand Ouest sont disponibles mais ces valeurs ne sont pas transposables à notre région. Les bâtiments sont équipés de système permettant de relever et d'enregistrer les consommations d'eau, de gaz, d'électricité, d'aliments, de pesages des animaux, et de caméras. Le suivi de cet élevage permettra d'avoir des références en matière de résultats techniques et économiques mais aussi de courbes de croissance des volailles, et de consommation alimentaire... », poursuit-il.

Un bilan sera réalisé après un an d'exploitation sur les points tels que le vieillissement des matériaux, la résistance au lavage, l'étanchéité et la ca-



▲ Nicole Branco a pu bénéficier de subventions et d'aides pour un montant total de 150 250 € (50 000 € PEP, 17 500 € CDRA + 9 000 € suivi, 18 750 € Biovallée, 25 000 € PMBE et 30 000 € des partenaires – Antargaz, Valsoleil, Ucabio, Capag).

pacité isolante des panneaux... Le premier bâtiment tourne depuis le 11 avril 2014, date d'entrée du premier lot de poulets. Sept lots ont déjà été réalisés et trois lots sur le second bâtiment.

« Les résultats dépassent nos prévisions établis à 13,55 €/m² car ils sont en moyenne de 13,86 €/m² et même sur le dernier lot sorti, les résultats étaient encore supérieurs à 14 €/m². Un premier constat important : le pesage sous silo aide à la gestion et permet un gain sur la rentabilité ».

Un site dédié à la formation

Le site est aménagé avec des locaux équipés d'une grande baie vitrée afin de permettre les visites, l'observation des animaux, la réalisation de réunions tout en maîtrisant les aspects sanitaires des élevages de volailles et en respectant le site et les exigences de la DDPP. C'est une ferme dédiée à :

– la formation des éleveurs de Valsoleil mais aussi des autres éleveurs de filière longue et de circuit court en production de volailles biologiques,

– à l'accueil ponctuel d'élèves et étudiants,

– à l'accueil ponctuel de politiques et responsables professionnels.

Des investissements ont été réalisés afin de sécuriser le site sur le plan sanitaire : terrassement, parking pour les visites, aménagement des voies d'accès aux poulaillers.

Le projet aura coûté au total 450 000 € HT pour les deux bâtiments. L'éleveuse a pu bénéficier de subventions et d'aides pour un montant total de 150 250 € (50 000 € PEP, 17 500 € CDRA + 9 000 € suivi, 18 750 € Biovallée, 25 000 € PMBE et 30 000 € des

partenaires – Antargaz, Valsoleil, Ucabio, Capag)

« Valsoleil a apporté le montage financier du projet avec une cession vente en fin de contrat à l'éleveuse ainsi que 54 000 € HT d'investissement technique. La coopérative a concédé un prêt à taux 0 de 20 % de l'investissement », précise Yannick Charroin.

Un programme de développement

« Valsoleil, tant sur le conventionnel que sur le bio, a décidé de monter des filières car dans notre secteur, les agriculteurs ont besoin de valoriser au mieux leur production, que ce soit en céréales ou en volailles. Les exploitations sont petites, un bâtiment d'élevage est souvent un complément de revenu indispensable. Cela doit être un investissement raisonné dans une filière globale avec des outils les plus performants possible. La valeur doit revenir en amont aux céréaliers et en aval à l'éleveur », souligne Christian Veyrier, président de Valsoleil.

La coopérative a décidé de privilégier le local (dans un rayon de 60 à 70 km) autour des usines et des silos. 16 bâtiments bio sont actuellement en production et Valsoleil en recherche 14 supplémentaires afin de rentabiliser les enlèvements et de répondre au contrat de la société Bodin (groupe Gastronomie) pour un développement régional.

Actuellement la production est de 5 000 poulets bio/sem. L'objectif à atteindre est de 10 000 poulets bio/sem. La coopérative Valsoleil recherche également 20 à 30 bâtiments « label », 10 bâtiments de 1 350 à 1 800 m² en standard et 10 bâtiments poules pondeuses en productions alternatives. ●

► De gauche à droite : Mohamed Abou Ali (directeur commercial Capag), Julien Chantepy (responsable productions animales de la coopérative Valsoleil), Sylvain Vérté (technicien de la coopérative Valsoleil), Serge Faure (président section volailles de chair Valsoleil), Yannick Charroin (responsable développement volailles de chair Valsoleil).

